

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

San Millán (Espagne)

N° 805

Identification

<i>Bien proposé</i>	Monastères de San Millán de Yuso et de Suso
<i>Lieu</i>	Province (Communauté Autonome) de La Rioja
<i>Etat Partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	19 juillet 1996

Justification émanant de l'Etat Partie

Les communautés érémitiques de San Millán constituent le berceau de la langue espagnole : l'un des aboutissements majeurs de la créativité humaine, sous ses formes parlée et écrite et en prose comme en vers. Ces communautés étaient et demeurent en contact étroit avec les populations et leurs cadres naturels, se partageant l'usage de l'église de Suso.

Critères i et ii

Les monastères de Yuso et de Suso sont un témoignage unique et exceptionnel d'une tradition culturelle dont sont issues les civilisations hispanophones. Celles-ci se caractérisent par une grande individualité et ne cessent de se développer et de se propager encore et toujours.

Critère iii

Du fait de l'identification de ces monastères et du lien étroit qui les unit (tous deux se caractérisant par des éléments de styles mozarabe, wisigothique, médiéval, Renaissance et baroque), l'architecture et le cadre naturel de ces lieux font converger des périodes extrêmement importantes de l'histoire d'Espagne. La langue espagnole est née dans ces monastères qui représentent un élément majeur de l'histoire de l'humanité.

Critère iv

Avec son cadre naturel et ses sites archéologiques, le monastère de Suso est matériellement associé à la tradition vivante qu'est la langue espagnole, riche en idées et en croyances. Il existe aussi une relation indéfectible entre ce lieu et les premiers ouvrages rédigés en espagnol, en particulier avec les toutes premières oeuvres de poésie populaire et lyrique écrites à Suso par Gonzalo de Berceo.

Critères v et vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies dans l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, les Monastères de San Millán de Yuso et de Suso, constituent un *ensemble*.

Histoire et Description

Histoire

Au milieu du 6ème siècle, le saint homme Millán s'installe sur ce site connu aujourd'hui sous le nom de monastère de Suso («Supérieur» ou «en Amont»), accroché aux flancs des collines de Cogolla ou Distercios. D'autres moines érémitiques l'y rejoignent pour fonder la communauté de Cogolla. Au cours de la vie de ce saint, un petit monastère est édifié sur la colline, dans le style wisigothique. Il est agrandi au 7ème siècle grâce à la construction d'un porche ou hall jouxtant les grottes où l'on accueille les pèlerins. Sous le règne de García Sánchez de Navarre et de Castille, l'église est reconstruite en l'an 929 dans le style mozarabe, au titre d'une donation royale. Le roi Sancho Abarca et son épouse, Doña Urraca, assisteront à sa consécration en l'an 984.

Aux 9ème et 10ème siècles, est rédigé le *Codex Emilianensis 60*, au sein du scriptorium du monastère de Suso. En marge de ce manuscrit, l'un des moines ajoute des notes en castillan et en basque, ainsi qu'une prière en castillan, afin de clarifier certains passages du texte latin. Il s'agit là de la première illustration connue de la langue espagnole écrite.

Suite aux dégâts causés à l'église par un incendie, au début du 11ème siècle, le roi Sanche le Grand fait entreprendre sa restauration. C'est à cette époque que le porche est agrandi et utilisé en tant qu'église, modifiant ainsi l'orientation de cet édifice sacré. Au cours du siècle suivant, l'une des grottes attenante à la nef de l'église est transformée en chapelle afin d'y loger le gisant de San Millán réalisé par des moines mozarabes. Au 13ème siècle, c'est dans ce monastère que Gonzalo de Berceo va écrire les premiers poèmes en castillan, dans l'un des portiques de l'église.

En 1503, le roi García Sánchez de Nájera ordonne la construction du monastère de Yuso («Inférieur» ou «en Aval»). Les travaux débutent l'année suivante par l'église qui sera édifiée à proximité de l'ancien monastère. Après l'église viennent les deux cloîtres, la sacristie, le chapitre, la bibliothèque, la galerie et les salles entourant le *Patio de la Luna*. Après s'être écroulé en 1595, le mur nord de l'église est reconstruit et, au siècle suivant, l'ensemble est agrandi avec l'ajout de la façade de l'église, de la tour, du pavillon du portier, de l'entrée principale et du logement du Père Supérieur, suivant les plans de l'architecte Juan de Raón. Enfin, au 18ème siècle, la place faisant face au monastère est achevée.

Description

Le monastère de Suso comprend une succession de grottes d'ermites, une église et un vestibule ou narthex. Initialement utilisées par les moines, les grottes sont creusées dans le flanc sud de la montagne. Au nord, elles délimitent l'emplacement de l'église qui comprend deux bas-côtés et cinq travées. La configuration et l'orientation peu communes que présente actuellement l'église datent de la reconstruction opérée au 11^{ème} siècle. Celle-ci coïncide avec l'élargissement de la structure mozarabe du 10^{ème} siècle et avec l'intégration de l'ancien porche dans l'église principale. Aujourd'hui, on peut encore voir nettement certains éléments de l'édifice du 6^{ème} siècle, bâti dans le style roman de la période wisigothique, y compris certains chapiteaux particulièrement frappants. Les voûtes de style mozarabe préservent l'identité de la structure antérieure. La façade sud de l'église compte une série de portails ajoutés pendant la reconstruction réalisée au 11^{ème} siècle. L'un d'entre eux porte le nom de Gonzalo de Berceo car celui-ci y composa ses premiers poèmes importants.

Les fouilles archéologiques pratiquées à l'ouest de l'église, avant les travaux de consolidation, ont permis de mettre au jour les fondations de plusieurs autres édifices monastiques. De même, une étude du sol a permis d'identifier l'emplacement des grottes utilisées par les premiers moines érémitiques (grottes situées à flanc de colline, en amont et autour de l'église).

Les principaux édifices faisant partie du monastère de Yuso, à proximité du village moderne et en aval du monastère de Suso, sont regroupés autour d'un petit cloître dénommé « cloître des chanoines » (le *Patio de la Luna*), tandis que le cloître principal est baptisé San Millán. Ce cloître comprend deux étages, le niveau inférieur est ouvert et couvert de voûtes à nervures en étoiles, tandis que le niveau supérieur est fermé (et abrite aujourd'hui le musée).

On accède aux bâtiments principaux du monastère à partir de ce cloître. A l'ouest, se trouve l'imposante Chambre du monarque (*Salón de los Reyes*) et le grand escalier principal (*Escala Real*). L'église est justement proportionnée et l'on y accède en franchissant un superbe portail baroque situé au nord du cloître. Bâtie sur un plan rectangulaire, elle comprend une nef centrale, trois bas-côtés et six travées séparées par des colonnes cylindriques. On peut y voir un chœur surélevé à l'extrémité est. Deux clôtures séparent ce chœur de la nef : la clôture extérieure est en fer forgé d'une exécution superlative et la clôture intérieure un chef-d'oeuvre baroque au style très fleuri, de Francisco Bisou (1767). A l'est, se trouvent l'ancien chapitre (aujourd'hui sacristie), une élégante salle baroque abritant à l'étage supérieur l'impressionnante bibliothèque du monastère. Enfin, le réfectoire (austère mais bien proportionné) est situé sur la face sud, sous la chambre du Père Supérieur (*Cámara Abacial*), plus ornée que le reste des lieux.

L'accès au monastère s'effectue par une porte monumentale qui vous fait pénétrer dans une large cour, en passant sous une voûte abondamment décorée. Dans la vallée de San Millán, ce cadre est imposant.

Gestion et Protection

Statut légal

Les deux monastères ont été classés Biens d'intérêt culturel (*Bienes de Interés Cultural*) par un décret de 1931. Ils ont été portés sur le Registre des Biens d'intérêt culturel. Ils tombent sous le coup des dispositions de la Loi n° 16/1985 sur le Patrimoine historique espagnol. Cette loi exige l'accès du public aux monuments classés, et toute proposition de changement relative à leur propriété doit faire l'objet d'une autorisation officielle.

De même, toute intervention relative aux travaux de conservation, de restauration ou de reconstruction doit être approuvée par le gouvernement de La Rioja qui est responsable de la protection et de la conservation des biens culturels situés sur son territoire. Les arrêtés de la commune de San Millán de la Cogolla exigent également que toutes les propositions concernant des travaux de ce type lui soient soumises pour accord.

Gestion

Le monastère de Suso est la propriété de l'Etat Espagnol et le monastère de Yuso appartient à l'ordre des augustins récollets.

Ils sont gérés directement par le gouvernement de La Rioja qui en assume la responsabilité, par l'intermédiaire de son Service du Patrimoine historico-artistique, et ce respectivement au nom du gouvernement Espagnol et de l'ordre monastique.

Une partie du monastère de Yuso, louée au gouvernement de La Rioja pour une durée cinquante ans par l'ordre des augustins, sert actuellement d'hôtel et de centre d'étude de la langue espagnole.

Le monastère de Yuso a fait l'objet d'une étude technique intensive. Celle-ci fait partie du plan de gestion global actuellement mis au point par la récente Fondation pour la Protection des monastères de Yuso et de Suso, situés à San Millán de la Cogolla (*Patronato para la Protección de los Monasterios de Suso y Yuso de San Millán de la Cogolla*). Cet organisme indépendant a été créé à l'initiative du gouvernement de La Rioja et est constitué de représentants du Conseil municipal de San Millán, de la communauté des augustins, et des Directions générales relevant du gouvernement de La Rioja et assumant des responsabilités dans les domaines de la culture, des travaux publics, de l'aménagement du territoire, de l'environnement ainsi que dans d'autres domaines significatifs. L'ICOMOS a pu étudier cette proposition qui va satisfaire toutes les exigences du Comité du

Patrimoine mondial. Cette nouvelle fondation devrait effectivement voir le jour dans le courant de l'année prochaine. Elle sera alors habilitée à exercer un rôle global de conseil et de surveillance au regard de tous les problèmes de gestion et de conservation de ces deux monastères.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Depuis 1935, le monastère roman de Suso fait l'objet de nombreux programmes de restauration et de conservation. Il a été en grande partie réhabilité conformément à son aspect du 13ème siècle et dispose d'un équipement de contrôle de l'hygrométrie, l'humidité étant une source potentielle de problèmes de stabilité car le site se trouve sur un flanc de colline escarpé. Mais d'autres problèmes émergent : l'édifice menace de se détacher par endroits de la surface rocheuse. On procède actuellement à une étude intensive de diagnostic scientifique et des mesures correctives vont être mises en oeuvre, soit en étayant les parois ou en étançonant la pente sur laquelle se trouve l'église.

Utilisé à des fins religieuses pendant des siècles, le monastère de Suso a été régulièrement entretenu. Toutefois, un problème majeur, lié également à l'emplacement du monastère, se pose aujourd'hui. Lors de son édification, au 16ème siècle, et au cours des travaux de reconstruction et de restauration, au 17ème siècle, on a stoppé ou dévié à cet endroit des cours d'eau ou canaux souterrains préexistants. L'humidité résultant de l'eau des nappes phréatiques remontant par capillarité produit des dégâts, particulièrement sérieux dans l'église où les murs s'affaissent, les colonnes se déforment, des fissures apparaissent entre les arcs et les voûtes, et où l'on assiste à un effritement des cintres au niveau de ces arcs et voûtes. Le cloître principal, et la plupart des autres édifices, se trouvent dans ce même état. Ce problème a fait l'objet de recherches menées par le Département de sciences physiques appliquées de l'École d'architecture de San Sebastián ainsi que par une société privée d'expertise de Logroño, pour le compte du gouvernement de La Rioja. Les travaux visant à anihiler cette source de détérioration sont en cours et leur financement est assuré par les gouvernements central et provincial.

Authenticité

Dans les deux monastères, le degré d'authenticité est élevé. Les travaux entrepris au monastère de Suso ont visé uniquement le dégagement des débris et le retrait d'éléments plus récents, afin de redonner à l'église son aspect du 13ème siècle. On pourrait avancer que ces travaux ont été quelque peu en contradiction avec les dispositions de la Charte de Venise de 1964. Toutefois, une analyse des photographies prises avant la restauration démontre que les ajouts récents sont de qualité culturelle médiocre et défigurent l'aspect du lieu ; leur

influence sur la structure centrale est également superficielle.

Au monastère de Yuso, les travaux de conservation et de restauration furent minimes et ont été réalisés conformément aux principes de la Charte. Les adaptations visant à rendre une partie du monastère utilisable en tant qu'hôtel et centre d'étude de la langue espagnole ont fait l'objet d'une approche discrète et intelligente ; elles ne portent absolument pas atteinte à l'aspect global ou à l'atmosphère générale de l'ensemble.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS s'est rendue à San Millán en novembre 1996.

Caractéristiques

Le monastère de Suso présente un grand intérêt culturel du point de vue de la précocité du développement de la vie monastique en Europe. En effet, il symbolise parfaitement le passage d'une communauté érémitique à une communauté cénobitique en termes matériels. Au monastère de Yuso, la survivance de cette communauté jusqu'à ce jour illustre bien l'itinéraire suivi par la vie monastique en Europe.

Le fait que la langue espagnole (l'une des plus couramment usitées actuellement dans le monde entier) fût à l'origine rédigée en ce lieu, initialement à des fins didactiques puis en tant que moyen d'expression artistique, est d'une grande importance associative universelle.

Analyse comparative

Il n'existe aucun parallèle direct pour l'ensemble Yuso/Suso. Ce développement précoce est illustré dans une certaine mesure par le groupe de monastères situés au nord-ouest (actuellement représenté sur la Liste du Patrimoine mondial par Skellig Michael, en Irlande), mais celui-ci ne témoigne pas de la continuité qu'incarne le site de San Millán jusqu'à nos jours.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Au cours de la visite de la mission d'expert de l'ICOMOS, en novembre 1996, toute une série de propositions a été faite aux autorités concernées pour modifier et améliorer la proposition d'inscription, afin de rendre cette demande conforme aux exigences du Comité du Patrimoine mondial. Ces propositions comprenaient la révision de la zone tampon entourant le monastère de Suso ainsi que l'application de mesures permettant d'accueillir davantage de visiteurs (parking, toilettes, informations, etc.), en cas d'inscription de ce bien sur la Liste du Patrimoine mondial.

Il fut également recommandé d'entamer les travaux relatifs à la préparation d'un programme de recherche en vue de l'exploration et de fouilles archéologiques d'une vaste zone entourant l'église du monastère de Suso. A ce jour, les travaux réalisés uniquement sous forme d'assistance à la conservation, ont révélé nombre d'informations nouvelles, dont des indications extrêmement prometteuses sur une quantité considérable d'éléments matériels restant à découvrir, tout particulièrement au sujet de l'établissement éremitique du 6ème siècle. Non seulement des fouilles systématiques enrichiraient considérablement les connaissances scientifiques actuelles mais elles accentueraient fortement l'intérêt que peut susciter ce site chez les visiteurs.

Suite à cette mission, nous avons reçu un dossier complémentaire détaillé, avec une zone tampon plus large ceinturant les deux monuments (avec approbation du Conseil pour l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports de La Rioja en date du 30 décembre 1996). Ce dossier satisfait aux réserves émises par la mission de l'ICOMOS. Une résolution du Conseil du gouvernement de La Rioja datant du 5 décembre 1996 a également été fournie : elle comprend un certain nombre de directives à l'usage des Conseils spécialisés (Industrie, Tourisme, Environnement, Aménagement Urbain, et Culture) traitant des autres points soulevés par la mission de l'ICOMOS, notamment la mise à disposition d'infrastructures touristiques, l'enfouissement des lignes d'alimentation électrique et l'enlèvement des pylônes.

Ce dossier contient également des exemplaires de nombreuses lettres exprimant leur soutien à la proposition d'inscription, en provenance d'organisations culturelles, universitaires et gouvernementales d'Espagne et d'autres pays hispanophones (Argentine, Chili, Equateur, Guatemala, Mexique, Philippines, Etats-Unis (Porto Rico) et Venezuela).

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi* :

Les monastères de Yuso et de Suso, situés à San Millán de la Cogolla, constituent un témoignage exceptionnel de l'introduction et de la survivance de la vie monastique chrétienne, du 6ème siècle jusqu'à nos jours. Berceau de la langue espagnole moderne, écrite et parlée, ce bien est également porteur d'une signification associative exceptionnelle.

ICOMOS, septembre 1997